L'ESSENTIELLE MOBILITÉ INTERNATIONALE JEUNESSE

Mémoire préparé par

l'Office franco-québécois pour la jeunesse

présenté à

Monsieur Jean Charest Premier ministre

dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008



AOÛT 2005



Monsieur Jean Charest Premier ministre Cabinet du premier ministre Édifice Honoré-Mercier, 3e étage 835, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier ministre.

En avril 2005 vous invitiez la population québécoise à soumettre idées et commentaires en réponse au document de consultation en vue de la stratégie d'action jeunesse 2005-2008.

Après avoir pris acte de l'intention claire et non équivoque d'accorder une place prépondérante à la jeunesse québécoise dans les actions gouvernementales, l'Office franco-québécois pour la jeunesse a entrepris une réflexion rigoureuse dont nous sommes honorés et fiers de vous soumettre les fruits.

Nous avons, bien entendu, pris soin de répondre spécifiquement au choix stratégique qui vise à accroître la présence des jeunes dans le monde sans pour autant négliger d'autres choix prioritaires du document, en l'occurrence l'incidence fort importante d'une expérience d'un jeune adulte à l'international sur la réussite éducative et l'insertion professionnelle.

Le mémoire que nous vous présentons aujourd'hui s'appuie sur une documentation pertinente mais surtout sur une riche expérience et une solide expertise de trente-sept années à œuvrer auprès de la jeunesse québécoise par la voie de la mobilité étudiante et professionnelle, et ce, à la fois au service des étudiants, des chercheurs d'emploi, des jeunes en réinsertion, de la relève entrepreneuriale sans oublier la relève artistique.

Permettez-moi enfin de souligner la qualité de l'équipe de l'OFQJ qui, jour après jour, soutient, encadre et mobilise de jeunes québécois qui deviennent autant d'ambassadeurs pour le Québec. J'aimerais spécialement souligner la très importante contribution de madame Lise Chabot, agente de programme, dans la recherche et la rédaction du présent mémoire.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de la possibilité que vous nous avez donnée de contribuer à cette importante réflexion gouvernementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Québec

11, bool. René-Lévesque Bet, bureau 100 Montréal, (Québec) HZX 3Z6 TBI : (514) 873-4255 TBIec. : (514) 873-0067 Courriel : info@olqi.gonv.qc.ca. www.ofqi.gonv.qc.ca.

France

11, passage de l'Aqueduc 93200 Saint-Denis Tél.: (0)1 49 33 28 50 Téléc.: (0)1 49 33 28 88 Courriel: info@ofqj.org www.ofqj.org Le secrétaire général,

Alfred Pilon

TABLE DES MATIÈRES

	DUCTION	3
ACC L'ES	ROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ: SSENTIELLE MOBILITÉ	6
1-	- Accroître la présence des jeunes dans le monde	6
	1.1 L'essentielle mobilité	6
	1.2 L'axe Europe-Amériques	8
	1.3 L'exigence de l'apprentissage interculturel	10
2-	- Favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région	12
	2.1 La mobilité plutôt que « l'exode »	13
FAV	ORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES IEUNES : LA MOBILITÉ COM	IME
OUT	ORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : LA MOBILITÉ COM IL D'INSERTION	15
OUT	TL D'INSERTION	15
OUT	TL D'INSERTIONeeeeee	15
OUT	TL D'INSERTION	15 15 16
OUT	Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail 3.1 La mobilité étudiante 3.2 La mobilité des chercheurs d'emploi	15 15 16 17
OUT 3-	Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail	15 16 17 21 24
OUT 3-	Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail	15 16 27 24 es 26

INTRODUCTION

Le caractère accéléré de la mondialisation, du progrès technologique, de la diversification culturelle, place les jeunes au cœur de mutations dont nous ne pouvons mesurer tous les effets. Simultanément, on constate que la génération actuelle sera moins nombreuse que la précédente à devoir assurer notre avenir; dès 2013, notre population active déclinera. Dans ce contexte, il nous appartient de rendre compte à la jeunesse de notre pleine capacité à l'outiller, à la doter des moyens pour s'adapter aux changements actuels et futurs tout en répondant à ses aspirations. Il est impératif que notre support permette à ceux et celles qui demain prendront le relais d'exercer aujourd'hui une véritable influence sur notre développement collectif.

Très certainement, la mobilité, et tout particulièrement la mobilité internationale, constitue un véhicule privilégié à l'accroissement de la présence des jeunes dans la société. L'ouverture au monde, la découverte, la confrontation culturelle, sont autant de résultantes de l'expérience internationale. Les effets de la mobilité, croyons-nous, se font sentir dans toutes les sphères de la vie : éducation, emploi, intégration sociale, affirmation identitaire, vie culturelle ...

Ainsi l'engagement, la citoyenneté, sont des notions intimement liées à l'apprentissage interculturel que permet la mobilité internationale. L'apprentissage interculturel pose la question du comment vivre ensemble dans nos sociétés. « Il s'intéresse à la diversité et à la différence, au pluralisme, à la complexité et aux questions ouvertes et enfin, à la réflexion et au changement. »¹ Il apparaît comme un « processus de développement personnel avec des implications collectives ».² Dans un monde où l'insécurité économique, entre autres objets, renforce la concurrence, il offre la chance d'avoir foi en la solidarité et la coopération. Cet apprentissage exigeant et essentiel pour l'avenir de nos sociétés plurielles ne peut se faire que par l'expérimentation.

¹ GILBERT, Arne et collab. *T-Kit 4. L'apprentissage interculturel*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, (2001), p.15, [en ligne]. [http://www.training-youth.net/INTEGRATION/TY/Publications/tkits/tkit4/french/tkit4_fr.pdf] (16 août 2005)

² *Ibid.*, p. 14.

L'expérience jeunesse internationale qui s'accomplit tout autant à travers des études, des stages, des projets culturels, la réalisation de divers mandats de nature économique ou communautaire, évolue quant à elle en réponse aux défis actuels et peut se révéler tout aussi innovante que productive.

Les expériences de mobilité internationale que nous avons menées auprès des jeunes des régions tout particulièrement, ont présenté un potentiel certain d'enracinement et d'ouverture sur des perspectives nouvelles. Voie de solution entre l'exode – temporaire ou définitif – qu'engendre la migration régionale et le besoin de mobilité, les projets internationaux, de par leur durée limitée dans le temps, favorisent le maintien du lien avec le port d'attache. Comme ces projets par ailleurs s'enracinent généralement dans le cadre d'initiatives de développement local, sollicitant l'appui financier et l'encouragement du milieu, ils sont davantage « porteurs » parce qu'ils encouragent un processus intégré d'insertion socio-économique.

Cela dit, la nouvelle génération n'a pas attendu qu'on la convainque de la valeur des projets de mobilité pour développer une véritable culture de la mobilité internationale. Les jeunes démontrent un très grand intérêt à participer à des échanges à l'étranger. Nous croyons qu'il importe d'élargir, de rendre plus visible et de diversifier l'offre de mobilité internationale. Les considérations légales, financières, logistiques et pédagogiques, le caractère proactif des organisations jeunesse, leur capacité d'ingénierie de projets, de soutien et d'encouragement, déterminent l'adhésion du plus grand nombre, de jeunes issus de toute condition socioéconomique.

Rendre plus accessibles les projets de stages, d'études, d'insertion à l'étranger, accroître la présence des jeunes dans le monde, c'est aussi conférer une valeur éducative, qu'elle soit formelle ou informelle, à la mobilité. Et de fait, la mobilité internationale s'inscrit comme un axe structurant de formation, d'employabilité et d'insertion.

Ainsi un nombre croissant de collèges et d'universités intègrent désormais à plusieurs de leurs programmes l'exigence de la mobilité internationale. Ces initiatives poursuivent à la fois des objectifs académiques, pédagogiques et d'insertion économique. L'éducation informelle – stages pratiques, volontariat, projets d'insertion – est également tout aussi fondamentale

dans le développement et l'enrichissement des connaissances, des compétences et des attitudes. Elle peut favoriser une meilleure intégration en emploi et dans la société et, de plus, elle encourage la formation continue car elle en diversifie les formes. Or, face à l'évolution accélérée des emplois, la formation continue s'inscrit comme priorité absolue.

Il faut insister ici sur l'importance cruciale pour les jeunes de l'acquisition rapide d'une première expérience de travail. « En somme, plusieurs obstacles peuvent se présenter durant le processus d'insertion socioprofessionnel. De nos observations, il ressort que plus ces obstacles se présentent tôt dans le processus des sujets, plus la précarisation les guette ».³ Autrement dit, les stages pratiques offerts aux étudiants, aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, les chantiers de travail qui s'adressent à des jeunes qui réalisent un parcours d'insertion, sont autant de pratiques qui doivent être fortement encouragées et soutenues par les politiques publiques. Nous constatons qu'une première expérience de travail ou d'insertion à l'international bonifie les acquis des jeunes pour les employeurs tout en étant susceptible de « renverser des situations d'exclusion ».

Encore une fois, les impératifs à venir d'éducation, de création d'emplois, d'intégration interculturelle, de cohésion sociale, de participation démocratique, trouveront leur issue dans la mesure où la génération actuelle peut et pourra exercer un véritable pouvoir décisionnel quant à notre développement collectif.

Les projets de mobilité internationale offrent à la relève québécoise des occasions uniques de s'ouvrir au monde et d'accroître sa présence dans la société.

Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, vol. 24, n° 1, mai 2002, p.12.

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ: L'ESSENTIELLE MOBILITÉ

1-ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LE MONDE

Les projets de mobilité internationale sont au cœur des politiques jeunesse contemporaines. Ces dernières concernent l'éducation formelle et informelle, la participation à la société civile et à la vie publique, l'interculturalité, la présence des jeunes dans le monde, l'initiative et l'adaptabilité, l'égalité des chances.

L'axe Europe-Amériques prête au Québec une position, un espace privilégié à la mobilité, à la coopération, et à la mise en valeur de l'identité québécoise.

Dans un contexte d'internationalisation et de diversification culturelle, les compétences interculturelles déterminent les capacités à tirer profit de la différence et à intégrer la diversité.

1.1 L'ESSENTIELLE MOBILITÉ

Dans son livre blanc, *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, la Commission des communautés européennes, qualifie la mobilité comme *« atout premier de la construction européenne »* dont *« la valeur ajoutée est largement désormais reconnue »*. En appui à ces propos, une évaluation intermédiaire du programme européen Jeunesse pour la période 2000–2003 démontrait que la participation des jeunes à ce programme *« permet à ceux-ci d'acquérir de nouvelles compétences personnelles, sociales, interculturelles et professionnelles ». ⁵*

⁴ Commission des communautés européennes. Livre blanc de la Commission européenne. Un nouvel élan pour la jeunesse européenne. Bruxelles, 2001, p. 60, [en ligne], [http://www.snj.lu/10-dossiers/politique-jeunesse/livre-blanc/whitepaper_fr.pdf] (18 mai 2005)

Commission des communautés européennes, 2004, La citoyenneté en action: favoriser la culture et la diversité européennes par les programmes en matière de jeunesse, culture, audiovisuel et participation civique, Bruxelles, COM(2004) 154 final, [en ligne]. [http://europa.eu.int/eurlex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2004/com2004_0154fr01.doc] (17 août 2005)

Plus près de nous, nos institutions d'enseignement fournissent des efforts intensifiés d'internationalisation de leurs divers programmes de formation. Et pour cause : « Les étudiants qui s'inscrivent à ces programmes, tirent manifestement des gains inestimables de leurs expériences. À leur retour au pays, ils sont pour ainsi dire unanimes à déclarer que leur programme d'échange, leurs études sur le terrain ou leur stage outre-mer ont constitué le point culminant de leur programme de formation... ».6

De plus, un nombre accru d'organismes voués à l'insertion économique et sociale des jeunes éprouvent la mobilité internationale comme outil efficace d'intervention. Les retombées positives engendrées par les expériences de travail à l'étranger en terme d'obtention d'un emploi, de mise en route de projet d'entrepreneuriat, de retour aux études, d'engagement communautaire, ont été démontrées empiriquement par nombre de suivis.

La popularité croissante des projets de mobilité internationale ne tient évidemment pas à ses seuls promoteurs. La relève actuelle démontre un grand intérêt à se prévaloir de telles possibilités. « Ce va-et-vient entre le privé, le local et l'international illustre la capacité des jeunes contemporains de se voir en interaction ».⁷

Cela dit, peu d'études québécoises ont été menées afin de prendre la mesure des attentes des jeunes pour les projets de mobilité internationale. Un sondage pancanadien⁸ réalisé en 2004 par la firme Ipsos-Reid auprès de 1 200 répondants âgés entre 18 et 35 ans, fournit néanmoins des données éclairantes:

• 75 % des répondants ont manifesté de l'intérêt pour vivre une expérience proposée par un programme d'échanges à l'international ;

⁶ *Un nouveau monde du savoir, les universités canadiennes et la mondialisation*, sous la direction de Sheryl L. Bond et Jean-Pierre Lemasson, CRDI, Ottawa, 1999, p.143.

⁷ *Les valeurs des jeunes,* sous la direction de Gilles Pronovost et Chantal Royer, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, p.160.

⁸ IPSOS-REID. 2004. *International Youth Programs Awareness and Attitudes Among Young Canadians*, Submitted to Foreign Affairs and International Trade Canada.

- les jeunes Québécois sont plus nombreux à se dire très intéressés par une expérience à l'étranger, soit 53 % par rapport à 44 % pour le reste du Canada ;
- découvrir la vie et la culture d'autres pays, de même que vivre une expérience de travail, sont les principales motivations ; 91 % croient qu'il est important de connaître et de participer à d'autres cultures ;
- une très forte majorité de jeunes anticipent des bénéfices personnels à la suite d'une telle expérience ; ils sont même convaincus que les retombées sont bonnes pour la société en général ;
- l'Europe est de loin la « région » du monde la plus prisée; la France arrive en tête avec 22 %, suivie de la Grande-Bretagne (18 %), l'Allemagne (14 %), l'Espagne (12%) et l'Italie (12 %); les États-Unis sont le choix de 8 % des répondants.

Comme on le constate, les projets de mobilité internationale répondent aux réalités et aux préoccupations de la jeunesse et, nous l'avons vu, attirent tout particulièrement la jeunesse québécoise. Un tel constat est réjouissant parce qu'il va dans le sens de la reconnaissance et de la promotion des projets internationaux jeunesse.

Les politiques jeunesse ancrées au cœur des enjeux contemporains doivent faire de la mobilité internationale une priorité politique première.

1.2 L'AXE EUROPE-AMÉRIQUES

L'intégration continentale inhérente à la mondialisation est un phénomène qui touche à la fois l'Europe et les Amériques. Dans le cadre de ses relations internationales, le Québec a développé, dans nombre de domaines, une expertise et une capacité qui le placent dans une position fort avantageuse, à la jonction de ces deux continents vers lesquels il déploie le plus naturellement des activités soutenues. Le Québec et la France sont des partenaires stratégiques, respectivement situés au sein de zones d'échanges les plus importantes au monde. Pour la France, le Québec constitue un tremplin vers les Amériques; pour le Québec, la France ouvre la porte à l'Europe.

On peut définir par ailleurs la relation franco-québécoise comme « l'une des plus riches que peuvent entretenir deux peuples se développant dans des espaces continentaux différents ».9

En 37 ans d'existence, L'OFQJ a permis à près de 110 000 jeunes de bénéficier d'échanges fructueux qui ont consolidé et renouvellent sans cesse les réseaux d'échanges et de coopération entre le Québec et la France. La mission aujourd'hui élargie de l'Office d'ouverture à l'Europe permet la réalisation de projets multilatéraux qui enrichissent et diversifient les projets de mobilité. La création récente de l'Office Québec-Amériques quant à elle, élargit aux Amériques le champ des projets structurés de mobilité jeunesse.

Lors des travaux préparatoires du Sommet du Québec et de la jeunesse, en 1999, les membres du chantier Élargir notre ouverture sur le monde rappelaient que « l'émergence du Québec comme interface entre l'Europe et les Amériques lui confère un avantage dans l'actuel contexte d'internationalisation des échanges et d'élargissement des espaces économiques ».¹¹ Ils exprimaient par ailleurs le vœux que les jeunes s'imprègnent de cet avantage et que « par leur créativité, leur dynamisme et leur capacité à être branchés sur les nouveaux courants culturels, ils s'en fassent les porteurs et qu'ils les renouvellent ».¹¹

L'Europe et les Amériques constituent des champs d'action stratégiques et privilégiés de la mobilité internationale des jeunes Québécois.

⁹ Québec (Gouvernement du). Ministère des Relations internationales. 2001, *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001–2004*. p. 40.

¹⁰ Québec (Gouvernement du). Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. Québec. 1999, Élargir notre ouverture sur le monde. Rapport du Chantier, p. 44.

¹¹ *Ibid.*, p. 44.

1.3 L'EXIGENCE DE L'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL

Nos capacités d'apprentissage interculturel sont plus nécessaires que jamais. À cet effet, le contexte actuel est une véritable gageure.

Nous vivons dans des sociétés davantage multiculturelles et pluralistes. Cette réalité nous oblige à développer nos capacités à intégrer la diversité. Les progrès des technologies de l'information, la place qu'occupe Internet, tout comme l'accroissement de la mobilité géographique, ont encore engendré une proximité accrue. Par ailleurs, la globalisation croissante à l'échelle de l'économie transforme profondément un marché de l'emploi qui réclame sans cesse plus de « faculté d'adaptation ». Les nouvelles réalités d'affaires que sont l'accroissement des échanges commerciaux, les alliances internationales ou encore la composition interne d'équipes de travail multiculturelles, font que les individus doivent constamment s'ajuster à de nouvelles situations, de nouvelles cultures.

Le Québec quant à lui doit miser sur l'immigration pour se développer, il doit accroître son taux d'activité en emploi, internationaliser son activité économique, étendre ses interactions avec le monde et surtout, préparer une relève à même de composer avec la diversité, la complexité.

Or, « L'apprentissage interculturel ne se réalise ni par une simple transmission de connaissances didactiques, ni par mimétisme de comportements, mais par la construction expérimentale » 12

En contexte international, dans le cadre d'un projet de stage par exemple, cet apprentissage se réalise avec intensité, dans la différenciation permanente, la confrontation des façons de faire, des idées et des valeurs. Qui plus est, la réussite

¹² THOMAS, Marc. 2000, « Acquérir une compétence interculturelle des processus d'apprentissages interculturels au quotidien », mémoire de DESS de psychologie, Université de Nancy 2, p.2, [en ligne].[http://www.mediation-interculturelle.com/doc/TXT Acquerir%20une%20competence%20interculturelle.pdf]

de l'expérience internationale est fonction d'un comportement axé sur l'empathie, le respect, la coopération, toutes qualités requises à la construction d'une société inclusive, capable de tirer profit de la différence.

Ainsi les auteurs du module de formation « *Apprentissage interculturel* » du projet communautaire « *Jeunesse pour l'Europe* » ont-ils su mettre en exergue les liens entre l'apprentissage interculturel et le respect de droits de l'homme, le respect de droits des minorités, la solidarité, l'égalité des chances, la participation et la démocratie.

Plus largement, il faut prendre en compte que « ...l'expérience interculturelle ne se situe pas seulement au niveau des cultures nationales : elle concerne aussi les diversités de cultures générationnelles, sociales, professionnelles, philosophiques, religieuses, politiques, économiques, etc. ».¹³

Favoriser la mobilité internationale, « *l'expérience interculturelle* », c'est aussi encourager une perspective élargie des enjeux actuels, le dépassement d'une « *vision purement nationale* ». De fait, « …*l'intérêt que les jeunes manifestent pour les voyages, les stages d'études ou le travail à l'étranger dépasse la simple curiosité ou le besoin de garnir leur curriculum vitae ».¹¹ Ils sont parfaitement conscients de « la relation directe entre ce qu'ils vivent et ce qui se passe ailleurs à l'échelle du monde* ».¹⁵

La mobilité internationale, croyons-nous, est susceptible d'élargir le terrain de l'engagement des jeunes en révélant avec plus d'acuité encore le monde comme «partie intégrante de leur environnement». Elle aide à prendre en compte sa propre responsabilité et encourage une socialisation susceptible de trouver écho dans l'acquisition d'un esprit davantage solidaire et participatif.

¹³ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴ Les valeurs des jeunes, op. cit., p.158.

¹⁵ *Ibid.*, p. 160.

Enfin, le projet en lui-même peut être vu comme une forme première de l'investissement personnel. Participer à un projet, c'est déjà opter pour l'action.

« ...il est plus facile de s'engager et de participer à un projet que dans n'importe quelle organisation. Le projet s'inscrit dans une perspective de courte ou de moyenne durée, il est flexible et induit des résultats visibles. De même, les jeunes peuvent contribuer au montage et à la conduite du projet sans devoir franchir les différents échelons du leadership au sein de l'organisation ». 16

Sans doute, la mobilité internationale, qui requiert un niveau élevé d'engagement, est-elle à même de créer, ultimement, les conditions préalables à un engagement plus formel dans la vie publique.

Accroître la présence des jeunes dans le monde, c'est aussi favoriser l'ouverture aux autres, et ultimement, l'engagement dans le milieu de vie.

2- FAVORISER LE RETOUR OU L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION

« À travers la migration, les jeunes acquièrent leur autonomie, développent leur indépendance financière et construisent leur propre identité. Leur départ est également salutaire pour les régions elles-mêmes, car ils vont faire d'autres apprentissages, se former notamment dans des domaines inexistants ici et développer de nouvelles idées qu'ils vont rapporter avec eux ensuite. Selon moi, le défi n'est pas de les empêcher de partir mais de s'assurer qu'ils reviennent ».¹⁷

Certes, il est de première importance que les jeunes qui le souhaitent, peu importe qu'il s'agisse de jeunes ruraux ou de jeunes urbains, puissent vivre l'expérience de la mobilité, moment privilégié d'affirmation et de découverte de soi. Reste que 40 % des jeunes

¹⁶ ABRIGNANI, Bernard et collab. *T-Kit 3. Gestion de projets,* Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, (2001), p.12, [en ligne]. [http://www.youth-knowledge.net/INTEGRATION/TY/Publications/tkits/tkit3/french/sommaire.pdf] (16 août 2005)

¹⁷ NOLET, Renée. « Partir pour mieux revenir ». Convergences, vol. 5, nº 3, février 2003, p. 17 à 20.

migrants ne sont pas prêts à revenir dans leur milieu d'origine. Ces jeunes, qui se dirigent majoritairement vers les milieux urbains, ne souhaiteraient pas revenir, même si les circonstances devaient s'y prêter. ¹⁸

C'est donc dire qu'en réponse au départ des jeunes, il importe d'agir en amont, en proposant notamment des mesures susceptibles de répondre à la fois à leur besoin de mobilité et à l'exigence de contenir « l'exode » engendré par la migration régionale. Comme mentionné en introduction du présent texte, la mobilité internationale peut être à même de concourir au maintien des jeunes en région; elle revêt un potentiel certain d'enracinement.

Qu'il s'agisse de projets de poursuite d'études à l'étranger auxquels participent de nombreuses institutions d'enseignement en région, ou encore de projets de stages, de travail, l'expérience internationale est à même de présenter pour certains jeunes une alternative satisfaisante à la migration. De plus, par leur durée limitée dans le temps, leur caractère ponctuel, les projets de mobilité internationale favorisent le maintien du lien avec le port d'attache.

2.1 LA MOBILITÉ PLUTÔT QUE « L'EXODE »

Afin d'encourager une « occupation dynamique du territoire québécois », les projets développés avec les jeunes des régions doivent toutefois s'ancrer dans une perspective de développement local et bénéficier de l'appui du milieu. Les retombées en termes d'acquisition de nouvelles expertises favorables au développement des régions, de perfectionnement de la main-d'œuvre en regard de leurs besoins sectoriels, d'entrepreneuriat, d'apport à la vie culturelle, doivent être soigneusement évaluées. Pour fin d'illustration, nous vous présentons succinctement une expérience menée avec la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui, de notre point de vue et de celui de nos partenaires régionaux, s'est

¹⁸ Québec (Gouvernement du). Secrétariat à la jeunesse. 2005, *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Document de consultation*, Québec, p.30.

avérée constituer une initiative des plus probantes, en ce qu'elle a su répondre aux besoins particuliers de la région gaspésienne et de sa relève.

Considérant les efforts de la Gaspésie dans le développement de son industrie touristique, l'Office et les CJE Avignon-Bonaventure et Haute-Gaspésie, associés à un large partenariat régional (employeurs de l'industrie, donateurs privés, élus, Emploi-Québec, CRDC et CLD de la Haute-Gaspésie, de Bonaventure et d'Avignon), ont mis sur pied une initiative de formation pratique en France, aire privilégiée d'apprentissage, première destination touristique au monde.

En 2002 et en 2004, vingt-deux jeunes gaspésiens ont réalisé des stages intensifs en boulangerie-pâtisserie, fromagerie, sommellerie, restauration, hôtellerie, culture en serres de produits biologiques; les stages, d'une durée de trois mois, se déroulaient au sein de grands établissements de la Région Rhône-Alpes. L'objectif visé était de permettre à des jeunes sans emploi ou travailleurs saisonniers d'acquérir de nouvelles expertises afin d'intégrer des emplois durables et de qualité dans l'industrie touristique gaspésienne, industrie qui aspire à une activité internationale quatre saisons.

Aujourd'hui, dix-huit jeunes participants sur vingt-deux sont toujours dans la région, deux d'entre eux ont démarré leur entreprise (restauration ou sommellerie), et tous ont amélioré leur employabilité, certains ayant intégré un emploi permanent.

Avec la création récente des CRÉ et les nouveaux pouvoirs dévolus aux régions dans un contexte de décentralisation, l'Office, qui vise une intensification soutenue de son action en région, sera à même de travailler plus étroitement avec les leaders politiques et socioéconomiques des milieux.

Les projets de mobilité internationale présentent un potentiel d'enracinement dans les régions parce qu'ils proposent une voie de solution entre le besoin de mobilité des jeunes et les départs engendrés par la migration régionale.

3-AMÉLIORER LA PRÉPARATION DES JEUNES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

C'est l'éducation qui fût le fer de lance de l'internationalisation de notre société. Les quarante dernières années ont vu les initiatives de mobilité étudiante croître et se diversifier à un rythme soutenu. Plus pertinente que jamais en ce qui a trait à la formation de nos ressources humaines, la mobilité des étudiants supporte l'acquisition de compétences internationales et interculturelles, déterminantes dans le contexte actuel du marché du travail. La poursuite d'études ou la réalisation de stages à l'étranger s'avèrent des plus contributives dans le développement de l'employabilité de la relève étudiante.

En revanche, la précarité reste pour tous les jeunes « une entrave sérieuse à leur stabilisation sur le marché du travail ». Les modalités d'insertion en emploi ont grandement évolué en raison de changements structurels. La flexibilité d'emploi voulue par les entreprises pour des motifs de rentabilité et de compétitivité, a engendré des formes précaires d'emploi qui sont devenues courantes. Le temps s'est également allongé pour les nouveaux diplômés avant de pouvoir obtenir un emploi qualifiant et stable. La compétition est vive et engendre un stress élevé. L'instabilité financière des nouveaux diplômés et leur endettement les amènent à accepter des emplois qui ne répondent en rien à leur projet professionnel.

Dans ce contexte, les projets de mobilité internationale qui proposent aux demandeurs d'emploi des occasions d'acquérir rapidement une expérience de travail qualifiante, devraient être fortement encouragés.

De même, les jeunes entrepreneurs et la relève artistique sauront grandement tirer profit de projets se déroulant à l'étranger. Nous verrons que la mobilité internationale favorise

¹⁹ Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, *loc. cit.*, p.10.

le développement de qualités mêmes qui caractérisent l'esprit d'entrepreneuriat. Quant aux jeunes artistes, il est d'un intérêt manifeste que ceux-ci aient accès à des marchés extérieurs, et notamment au marché français, marché de première importance pour la relève artistique.

Les projets internationaux tout particulièrement, de par les défis d'adaptation particuliers qu'ils posent, les apprentissages irremplaçables qu'ils permettent, constituent des choix stratégiques dans la formation et l'insertion de la relève.

3.1 LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

L'internationalisation soutenue de la formation accroît les besoins de mobilité pour les étudiants. À ce titre, les organismes jeunesse partenaires des centres de formation professionnelle, des cégeps publics et privés de même que des universités, assument un rôle et des responsabilités d'une importance prépondérante.

« Nés de la volonté du Québec d'entretenir et de développer en priorité des liens étroits avec certaines zones du monde, et ce, à travers le prisme de la jeunesse, ces organismes sont amenés, par l'entremise des programmes qu'ils gèrent, à favoriser, entre autres, la mobilité des apprenantes et apprenants, et par la suite, l'insertion sur le marché du travail, de concert, la plupart du temps, avec les réseaux d'établissements d'enseignement. Le Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) reconnaît ce rôle important et souhaite que les rapprochements de ces organismes avec les trois ordres d'enseignement se poursuivent et s'effectue de façon toujours plus cohérente et novatrice ».²⁰

Sur les plans légal, logistique et administratif, l'OFQJ intervient de façon intensive dans les échanges étudiants avec la France. L'OFQJ s'acquitte des conditions

²⁰ Québec (Gouvernement du). Ministère de l'Éducation. 2002, *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... Une stratégie mutuellement avantageuse*, Québec, p.13[en ligne]. [http://www.meq.gouv.qc.ca/lancement/strat_intern_educ/strategie.pdf] (16 août 2005)

d'assurances, de responsabilité civile, de santé et sécurité au travail, de droit de séjour et de droit de travail, de l'organisation du transport, de la préparation et de l'accueil. Un support de cette nature est précieux pour les établissements d'enseignement car les projets de mobilité étudiante sont déjà en eux-mêmes des initiatives « à fort coefficient de main-d'œuvre (sélection des candidats, planification des cours, orientation au retour, etc.)... ».²¹ Quant aux étudiants, ils sont les premiers bénéficiaires d'une prestation de services intégrés qui ajoute en qualité et en cohérence à l'offre de mobilité aux étudiants.

La contribution de l'Office par ailleurs, ne se limite pas à la seule préparation des conditions de réalisation de séjour des étudiants. Nombre de centres de formation professionnelle et de cégeps, notamment en région, ont bénéficié de son expertise en réseautage pour établir des ententes inter-établissements. Nous soulignons cet apport parce que nous croyons qu'il est de la responsabilité des partenaires du milieu de l'éducation, de collaborer à la définition de solutions à l'internationalisation dans ce qu'elle a de plus concrète, notamment par une aide à l'identification de partenaires à l'étranger. Face à la grande diversité des besoins qu'engendre « cette internationalisation à dimensions multiples », il importe d'entretenir une culture partenariale qui soit véritablement interactive.

La poursuite de l'internationalisation de la formation comme l'un des objectifs prioritaires du milieu de l'éducation doit pouvoir s'appuyer sur des dispositifs logistiques efficaces, adaptés aux besoins des étudiants et des institutions d'enseignement.

3.2 LA MOBILITÉ DES CHERCHEURS D'EMPLOI

L'intérêt aujourd'hui largement répandu des jeunes pour les projets internationaux s'exprime aussi dans la diversité croissante des demandes. Si la mobilité étudiante est déjà une réalité bien en place, dont nous devons soutenir le développement,

²¹ Un nouveau monde du savoir, les universités canadiennes et la mondialisation, op. cit., p. 144.

l'accès des jeunes chercheurs d'emploi à des expériences professionnelles à l'étranger reste trop limitée, que ceux-ci soient diplômés ou autodidactes.

L'accès rapide à une première expérience de travail tout particulièrement, est pourtant cruciale pour les jeunes demandeurs d'emploi. Certains experts prévoient que près de la moitié des emplois qui se créeront d'ici 2015, « correspondront à des tâches ou à des fonctions n'existant pas encore ».²² L'évolution accélérée des emplois entraîne des phénomènes inquiétants de déqualification précoce. Parallèlement, dès 2013 selon les démographes, notre population active sera en déclin. Nous estimons donc qu'aucun effort ne doit être négligé afin d'encourager une transition rapide et adéquate entre les études et l'emploi. Ainsi serons-nous en mesure de capitaliser sur le plein potentiel de la relève actuelle. De même, il sera donné à la relève, des moyens pour réaliser ses ambitions.

Nous souhaiterions ici souligner la situation toute particulière des diplômés.

L'offre reste insuffisante, particulièrement en ce qui a trait aux diplômés universitaires dont une proportion non négligeable ne parvient pas à trouver un emploi. Même pour les plus scolarisés, « le diplôme tend surtout à devenir un préalable nécessaire mais insuffisant pour entrer et se maintenir sur le marché de l'emploi de manière satisfaisante ».²³

Dans une société qui se qualifie pourtant elle-même de société de la connaissance, il est fort surprenant de constater que parce qu'ils ne sont pas considérés comme des « cibles prioritaires », les jeunes diplômés aient peu ou pas du tout accès aux mesures gouvernementales de développement de l'employablilité par la mobilité. Avons-nous suffisamment réfléchi à l'impact sur notre développement du fait que

²² Québec (Gouvernement du). Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2005, *L'emploi : passeport pour l'avenir. Orientations stratégiques du plan gouvernemental pour l'emploi, Québec,* p. 44, [en ligne].

[[]http://emploiquebec.net/publications/9_institutionnel/Plan_gouv_emploi_2005/Passeport-coul.pdf] (16 août 2005)

²³ Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, *loc. cit.*, p.10.

nombre de diplômés soient sans emploi ou sous-employés alors que demain de graves problèmes de main-d'œuvre nous attendent? Alors que l'évolution accélérée des emplois oblige les individus à se former continuellement? Nous référons ici à des expériences de travail qualifiantes et en lien avec la formation.

Pour fin d'illustration, nous évoquerons le programme Formation et emploi que gère l'OFQJ, programme qui propose à de jeunes chercheurs d'emplois des stages présélectionnés en entreprises françaises via une banque de stages accessible par Internet. Dans le cadre de ce programme, l'Office se voit contraint de refuser plus du deux tiers des demandes, la plupart émanant de diplômés universitaires.

Ces demandes proviennent pourtant de personnes motivées, persévérantes et profondément désireuses de s'engager dans la vie au travail. Elles sont attirées par ce programme parce qu'il conjugue expérience internationale et possibilité d'acquérir une première véritable expérience de travail en entreprise. En somme, sa popularité témoigne de sa capacité à répondre aux besoins des jeunes et les résultats qu'il produit, voyons-le, de son réel potentiel d'aide à l'insertion en emploi.

En 2001, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRESS) était mandatée par Emploi-Québec afin de faire l'évaluation du programme Formation et emploi. Il fut démontré les changements suivants dans la situation d'emploi des répondants :

- à l'issue du stage, 45 % des répondants définissaient leur emploi comme étant permanent (ce qui n'était le cas pour aucun d'eux avant le stage);
- la comparaison des revenus pré et post-stage démontraient des « revenus nettement supérieurs » après le stage qu'avant celui-ci, soit une hausse du revenu moyen de l'ordre de 123\$ par semaine;
- à l'inverse, on observait une baisse également significative de l'utilisation des prestations d'assistance-emploi ou d'assurance-emploi.

C'est donc dire que l'accès facilité à une expérience de travail qualifiante pour les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi, peut être déterminante dans l'insertion

durable des jeunes. Aucune avenue se révélant fructueuse à cet égard, ne saurait être laissée au hasard.

Conséquemment, le fait de posséder un diplôme, universitaire ou non, ne devrait en aucun cas être un frein aux expériences de mobilité qui visent l'emploi et qui s'adressent à des jeunes démunis financièrement. Pour certains, les conséquences de politiques trop restrictives et trop rigides peuvent se révéler extrêmes. Une étude menée par deux chercheurs de l'Université Laval présente ainsi la situation.

« D'autres enfin, désinvestissent peu à peu la sphère du travail pour survivre psychologiquement aux déceptions vécues au cours des trois premières années sur le marché du travail. Se sentant floués dans leur quête de participation sociale ils renoncent plus ou moins définitivement à leur engagement dans la vie au travail... ».²⁴

Enfin, qu'il s'agisse de L'OFQJ ou de tout autre organisme jeunesse, il importe que des capacités d'ingénierie de projets soient démontrées. Plus encore, les organismes jeunesse internationaux, entre autres, doivent se montrer résolument proactifs en matière d'accès aux projets de mobilité.

L'offre de projets de stages internationaux pour chercheurs d'emploi, diplômés ou non, doit être rendue plus accessible car elle est insuffisante au regard des retombées positives qu'elle engendre et de notre responsabilité collective face à la relève.

²⁴ *Ibid.*, p. 11.

3.3 LA MOBILITÉ DE LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

« Créativité, autonomie, leadership, sens des responsabilités, solidarité : voilà les valeurs sur lesquelles repose la culture entrepreneuriale ».²⁵ Une culture de l'expérimentation précisément.

La mobilité, et de surcroît la mobilité internationale, met à l'épreuve la «capacité à adapter des modes de raisonnements et d'actions innovants... ». ²⁶ Après l'éducation vue comme lieu premier de sensibilisation à l'esprit d'entreprise, et à la fois élément déterminant de l'entrepreneuriat, viennent entre autres « l'ouverture et l'accueil au non-conventionnel, à l'étrange, à la nouveauté, à la flexibilité par opposition au conformisme ou à la rigidité ». ²⁷

Ainsi les jeunes qui participent à des projets de stage ou de travail à l'international, doivent-ils être en mesure de s'ajuster à de nouveaux environnements organisationnels. Ils sont confrontés à des logiques de travail, des façons de faire, des modes de socialisation, qui s'enracinent dans un contexte socio-historique spécifique. L'intégration réussie dans un milieu de travail étranger est alors fonction de la capacité de l'individu à tolérer l'ambiguïté, à contenir son stress, à aller vers les autres, à s'affirmer, à nouer des relations. À cet égard, l'expérience internationale a pour effet de renforcer la capacité à s'adapter et à réagir adéquatement aux situations nouvelles. Elle permet de se projeter positivement face à ce qui est inconnu, à l'avenir, et atténue la crainte du risque, de l'échec. De tels acquis font partie des préalables au développement de la relève entrepreneuriale. La mobilité internationale favorise le développement de qualités qui caractérisent l'esprit d'entreprise : ouverture à la nouveauté, tolérance à l'ambiguïté, au stress, capacité

²⁵ Québec (Gouvernement du). Secrétariat à la jeunesse. 2004, *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Plan d'action triennal 2004–2005–2006. Mon avenir à ma manière*, Québec [en ligne]. [http://www.defi.gouv.qc.ca/publications/defi.pdf] (16 août 2005)

²⁶ Commission des communautés européennes. Livre blanc de la Commission européenne. Un nouvel élan pour la jeunesse européenne. Bruxelles, 2001, p. 51, [en ligne], [http://www.snj.lu/10-dossiers/politique-jeunesse/livre-blanc/whitepaper_fr.pdf] (18 mai 2005)

²⁷ FORTIN, Paul-Arthur. 2005, Allocution prononcée le 21 avril 2005 aux Hautes études commerciales lors du Colloque Entreprendre au Québec, c'est capital sous le titre La culture entrepreneuriale : oxygène de la création d'entreprises.

d'adaptation, de persévérance dans l'effort, créativité et esprit de résolution, confiance en soi et en l'avenir.

À travers l'expérience de mobilité, la génération actuelle sera par ailleurs davantage sensibilisée « aux enjeux culturels de gestion liés à l'internationalisation des affaires », ²⁸ à la pratique du management interculturel; elle sera sans doute plus apte à « apporter des solutions locales aux problèmes organisationnels nés de cette internationalisation». ²⁹

Les projets de mobilité soutiennent également l'entrepreneuriat proprement dit. Les activités soutenues viseront alors l'acquisition de nouvelles expertises, l'exploration de nouveaux marchés, de nouvelles pratiques d'affaires, l'établissement d'alliances, la conclusion d'ententes. Elles s'adressent généralement à des travailleurs autonomes ou à des propriétaires de petites entreprises nouvellement créées. Ceuxci trouvent auprès des organismes jeunesse internationaux une offre de services souple et adaptée, qui s'inscrit la plupart du temps en complémentarité avec d'autres mesures de soutien gouvernemental.

Les jeunes entrepreneurs bénéficient ainsi d'un effort concerté des diverses instances gouvernementales dédiées à l'entrepreneuriat jeunesse. Les participants aux projets de l'Office profitent également depuis 2004, par l'entremise du programme Synergie Entreprise, de la contribution financière de divers milieux d'affaires québécois, pour lesquels, l'aide à la mobilité et à l'entrepreneuriat jeunesse, constitue un investissement collectif important. Cette participation permet d'accroître l'accessibilité des jeunes aux projets de mobilité, en élargissant l'offre et en améliorant le soutien financier aux projets.

De nombreux exemples témoignent de la capacité des mesures de mobilité jeunesse à soutenir des projets visant la création de « produits distinctifs ».

²⁸ SÉGAL, Jean-Pierre. « Les pièges du management interculturel. Une aventure franco-québécoise », *Gestion*, vol.16, n° 1, février 1991, p.17 à 24.

²⁹ Ibid., p. 24.

En ce qui nous concerne, dans le seul secteur bioalimentaire, on ne compte plus le nombre de nouvelles entreprises de production fromagère, boulangère, charcutière, de culture biologique, ayant fait appel aux dispositifs, financements et réseaux de mobilité de notre organisme.

L'industrie touristique qui se développe notamment grâce à ses jeunes promoteurs par la création d'entreprises en restauration gastronomique, transformation et vente de produits locaux, tourisme d'aventure, écotourisme, tourisme culturel, bénéficie également au premier rang des projets de mobilité qui supportent sa relève.

« Cette industrie a connu une croissance substantielle dans toutes les régions du Québec. Les investissements dans l'infrastructure hôtelière et dans la mise en valeur des attraits naturels et culturels, l'émergence d'une gastronomie régionale, la concertation entre les entreprises en ce qui concerne la promotion et l'élaboration de formules de forfaits, ainsi que les percées intéressantes sur les marchés européen et asiatique ont permis de stimuler le développement de ce secteur et la création de nombreux emplois, tant dans les centres urbains que dans les régions ».³⁰

Outre les industries bioalimentaire et touristique, les secteurs du design industriel, de la mode, du bâtiment, le champ des communications électroniques ainsi que celui des services-conseils, constituent d'autres domaines de l'activité économique qui profitent des politiques de mobilité jeunesse au plan entrepreneurial.

Pour ce qui est enfin des actions de formation destinées aux intervenants jeunesse en entrepreneuriat, des initiatives de mobilité axées sur l'étude d'autres outils et dispositifs, ainsi que sur l'enrichissement des pratiques en général, ont été mises en œuvre par l'entremise du programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, programme dont l'OFQJ gère en partie le volet international. Ces activités étaient destinées plus spécifiquement aux agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat, intégrés dans les Carrefours jeunesse-emploi du Québec. Considérant la volatilité et la précarité de l'entrepreneuriat au Québec, l'actuelle faiblesse de notre taux de création de

³⁰ Québec (Gouvernement du). Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, op. cit., p. 76.

nouvelles entreprises, il apparaît en effet tout indiqué de poursuivre nos efforts d'exploration de formules différentes et d'adaptation d'interventions éprouvées.

Les projets de mobilité internationale jeunesse soutiennent la formation à l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat

3.4 LA MOBILITÉ DE LA RELÈVE ARTISTIQUE

Le secteur artistique est souvent abordé en marge des grands dossiers socioéconomiques et pourtant, personne ne peut nier l'importance des artistes et créateurs dans l'avancement des sociétés et la portée de leur rayonnement à l'étranger comme vecteur d'une identité culturelle. C'est, de plus, une réalité qui concerne de très près la jeunesse tant par le nombre de jeunes adultes qui ont une pratique artistique – professionnelle ou amateur –, que par leur intérêt pour le phénomène artistique. Même si, au nom de l'exception culturelle, les biens et services culturels ne sauraient être réduits à des marchandises comme les autres, ils ont un poids économique et social qu'il faut prendre en compte dans les échanges internationaux.

La mobilité internationale est également vitale pour les artistes eu égard à l'enrichissement de leur démarche, l'approfondissement de leur pratique, la reconnaissance de leur savoir-faire et la conquête de nouveaux marchés. Ainsi la carrière d'un artiste sédentaire se scléroserait rapidement. Perfectionnement auprès de maîtres reconnus, tournées, participation à des événements, mise en œuvre de co-productions, jalonnent la formation et la carrière artistique.

La place à part sur l'échiquier des relations internationales qu'occupent les échanges franco-québécois, est particulièrement mise en évidence dans le secteur des arts et de la culture. La diffusion à l'étranger, et en particulier en France, est vitale pour un très grand nombre d'artistes québécois. Le grand nombre de diffuseurs potentiels, l'importance des réseaux régionaux, les cachets en général plus élevés, tout comme l'intérêt présenté par une ouverture sur l'Europe, sont autant d'éléments qui font que la France représente un marché stratégique pour les professionnels québécois.

Le marché intérieur exigu du Québec explique l'importance des efforts fournis à l'exportation des productions culturelles.

L'OFQJ a fait le choix de longue date de mener une action artistique et culturelle en étant à l'écoute des nombreux demandeurs, en se donnant les moyens de les soutenir et en leur offrant des outils. Au cours des cinq dernières années, 2 200 jeunes artistes ont ainsi été soutenus par l'Office. Son positionnement en fait un organisme quasi incontournable pour les artistes et créateurs émergents qui n'ont pas accès facilement aux programmes des sociétés d'État. Près de 70 % des demandes proviennent de jeunes artistes professionnels en développement de carrière et 30 % d'étudiants en formation professionnelle dans une discipline culturelle.

La mobilité internationale de la relève artistique est nécessaire à son développement, souvent indispensable à sa pérennité économique, et essentielle au rayonnement des sociétés. Les organismes jeunesse internationaux doivent maintenir leur support aux jeunes artistes afin qu'ils aient accès aux marchés extérieurs, et tout particulièrement au marché français.

4- MIEUX SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES QUI ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

Même s'il n'existe pas une définition unique du concept de l'insertion, on peut considérer qu'il correspond à un « processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée » Les deux principales caractéristiques de l'insertion sont la « stabilité d'emploi » et le fait que cet emploi permette de « réaliser son projet de vie », même s'il diffère de ce qui avait été initialement espéré. Pour définir la fin du processus d'insertion, certains auteurs retiendront comme critère l'atteinte d'une autonomie financière, d'une stabilité liée à l'employabilité de l'individu plutôt que le caractère stable d'un emploi donné. Il importe donc de nuancer le concept d'insertion et de la stabilité d'emploi.

En ce qui nous concerne, c'est bien le plein potentiel d'employabilité des jeunes qu'il nous faut tenter de développer dans le contexte d'un marché flexible de l'emploi. La nouvelle économie, nous l'avons déjà largement évoqué, atteint directement la nouvelle génération. Pour les jeunes peu scolarisés, le défi à relever peut être très exigeant. S'initier au monde du travail ou encore renouer avec celui-ci, constituent des initiatives qui doivent alors être encouragées par des projets d'éducation; l'éducation non formelle peut être placée dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie pour lequel « elle a un rôle fondamental à jouer s'agissant d'améliorer l'employabilité, l'adaptabilité et l'esprit d'entreprise, mais aussi de promouvoir des chances égales». Elle a l'avantage d'offrir une multiplicité de voies de participation et une plus grande proximité des intérêts des jeunes. Si, comme certains chercheurs le supposent, « la probabilité de passer par une mesure d'aide à l'insertion diminue avec le niveau d'études », 33 les politiques en place doivent de fait être créatives, valorisantes et visibles.

Nous croyons que les projets de mobilité internationale qui s'intègrent dans les parcours d'insertion des jeunes, constituent des voies de solution recelant un fort potentiel mobilisateur.

³¹ Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, *loc. cit.*, p. 2.

³² ABRIGNANI, Bernard et collab., op. cit., p.17.

³³ Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, *loc. cit.*, p.14.

4.1 LA MOBILITÉ DES JEUNES EN PARCOURS D'INSERTION

Dans le tout récent ouvrage collectif *Les valeurs des jeunes* paru aux Presses de l'Université du Québec, une vaste enquête sur l'insertion socioprofessionnelle de jeunes non-diplômés du secondaire et du collégial, nous démontre que les jeunes sont enclins à placer le travail au premier plan.

« Les jeunes non-diplômés, on le constate au vu des résultats de l'analyse, font mentir les thèses à la mode de la fin du travail et de la réduction délibérée du temps accordé à cette activité au profit d'autres. Il ressort, en effet, que si les priorités qu'ils formulent de vive voix portent sur la famille, par exemple, leurs attitudes à l'égard du travail montrent au contraire que celui-ci reste un élément essentiel de leurs valeurs et de leur identité ».³⁴

Le travail est une valeur première pour les jeunes, diplômés ou non. La plupart des jeunes sans emploi sont désireux de travailler mais peuvent éprouver des difficultés de divers ordres à s'insérer dans le marché de l'emploi. La participation volontaire à un projet d'éducation non formelle peut alors s'avérer une « occasion précieuse d'apprentissages applicables et transférables sur le marché de l'emploi ». Ainsi, « le travail sur les projets et le travail en équipe qu'il implique— développement de compétences sociales et communicationnelles— est fortement motivant et responsabilisant, dans la mesure ou il confère pertinence et valeur à tout changement, même minime pourvu qu'il soit réalisable, et dont la visibilité ébranlera les modèles de marginalisation et de faible confiance en soi ». Nous croyons par ailleurs que l'implication dans un projet à portée communautaire, associé à un séjour à l'étranger, est un « atout dans la lutte contre l'isolement, l'aliénation ou la passivité » car la mobilité des jeunes implique également une « mobilité psychologique ». Tour la mobilité des jeunes implique également une « mobilité psychologique ». Tour la mobilité des jeunes implique également une « mobilité psychologique ».

³⁴ Les valeurs des jeunes, op. cit., p. 146.

³⁵ ABRIGNANI, Bernard et collab., op. cit., p. 15.

³⁶ *Ibid.*, p. 15.

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

Au cours des cinq dernières années, à travers les projets d'insertion professionnelle que nous avons menés, conjointement avec les Carrefours jeunesse emploi et les Missions locales françaises notamment, de nombreux jeunes ont pu réaliser un parcours hors du commun.

Qu'il s'agisse de stages au sein d'organismes, de chantiers de travail regroupant des jeunes de diverses origines, de projets de solidarité, de projets collectifs liés à l'utilisation des technologies de l'information et des communications par exemple, nombreuses sont les voies qui permettent d'expérimenter l'insertion par la mobilité et qui constituent autant de mesures novatrices et mobilisantes pour les jeunes. Ces projets combinent actions de bilans de parcours, d'orientation, de socialisation, de mise en situation professionnelle ainsi que des actions de formation donnant accès aux connaissances de base ou à une qualification professionnelle. Outre l'épanouissement personnel et, plus largement, une cohésion sociale, ils visent le développement d'une meilleure employabilité qui se traduira par l'insertion économique ou le retour aux études.

Le séjour à l'étranger qui est associé au projet, et qui constitue une étape stratégique de celui-ci, est apprécié à la fois comme une reconnaissance tangible de l'engagement et un défi des plus valorisants. De par son caractère attrayant, nouveau, visible, il peut soulever de nouvelles énergies créatrices chez des jeunes plus isolés.

D'un point de vue pédagogique, c'est sur le fait d'amener le participant à se décentrer de ses propres référents que s'appuie, fondamentalement, la démarche d'insertion soutenue à travers l'expérience internationale. Il s'agit ainsi de créer des conditions nouvelles de découverte de soi, l'identité étant mise en relief par la différenciation culturelle, des conditions nouvelles d'intervention face aux enjeux liées à la socialisation, à la coopération, à l'engagement, l'affirmation de soi et l'autonomie; des conditions qui engagent à la distanciation critique et à la réflexion constructive.

Le traitement des obstacles sociaux et économiques à l'insertion par la voie de la mobilité, ouvre des perspectives qui renouvellent et enrichissent les initiatives et les pratiques en cette matière. Les résultats probants obtenus en terme de développement personnel, d'intégration en emploi et de retour aux études, ont été mis en évidence tout autant par nos propres suivis que par ceux menés par les organisations auxquelles nous nous associons. Les projets présentés ont su « *créer l'élan*» chez des jeunes motivés par la dimension internationale des activités et le caractère hautement valorisant du défi leur étant proposé.

La mobilité internationale comme outil d'insertion recèle un fort potentiel mobilisateur et contribue à l'acquisition par les jeunes de compétences sociales, professionnelles et culturelles essentielles.

PROPOSITIONS

- 1. Faire de la politique jeunesse du Québec une politique pleinement ancrée au cœur des enjeux contemporains, notamment en regard de la mondialisation. À l'instar de l'Union européenne, promouvoir la mobilité des jeunes comme une priorité en ce qu'elle enrichit le parcours personnel de chaque participant ainsi que l'ensemble de la société québécoise par la qualité des expériences, des liens et des réseaux qui en résultent.
- 2. Dans un contexte d'internationalisation et de diversification culturelle, affirmer le caractère essentiel de l'apprentissage interculturel que permet la mobilité internationale. Adhérer au postulat que cet apprentissage, qui ne peut se réaliser que par l'expérimentation, encourage la construction d'une société inclusive, capable de tirer profit de la différence, développe au sein de la relève des capacités à intégrer la diversité et encourage auprès de celle-ci l'ouverture aux autres et, ultimement, l'engagement dans le milieu de vie.
- 3. Soutenir la mobilité internationale jeunesse dans une optique régionale. Les projets de mobilité internationale présentent un potentiel d'enracinement des jeunes dans les régions en ce qu'ils permettent aux participants de bâtir un projet en lien avec les priorités de leur région tout en leur offrant de vivre l'expérience de la mobilité et de tisser des liens à l'international avec des communautés qui vivent les mêmes problématiques.
- 4. Afin de soutenir la poursuite de l'internationalisation de la formation, assurer le maintien et le développement de dispositifs logistiques efficaces, adaptés aux besoins des étudiants et aux établissements d'enseignement. Le partenariat établit à cet égard entre l'Office franco-québécois pour la jeunesse et le Ministère de l'Éducation du Québec offre un précieux soutien en contribuant directement au programme Poursuite d'études collégiales et universitaires en France.
- 5. Considérant la rareté des projets de mobilité internationale offerts aux chercheurs d'emploi, le caractère pourtant crucial de l'acquisition rapide d'une première expérience de travail, ainsi que les avantages non équivoques et les effets démontrés

des stages internationaux sur l'emploi, soutenir vigoureusement et rendre plus accessible l'offre de stages internationaux pour jeunes en recherche d'emploi.

6. Les projets de mobilité internationale étant aptes à soutenir la formation à l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat, pérenniser le volet international du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, tant dans ses dimensions de sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales que de soutien à la création d'entreprises.

DE FAÇON PLUS GÉNÉRALE

- 7. Favoriser la prise en compte systématique de la dimension internationale dans le développement des programmes et politiques jeunesse susceptibles d'intégrer des activités de mobilité et encourager les ministères sectoriels à soutenir la mobilité jeunesse dans les domaines qui les concernent; plus spécifiquement, lorsque la situation s'y prêtera, que soient développées concurremment aux missions du premier ministre à l'étranger, lequel porte le dossier jeunesse, des initiatives qualifiantes d'échanges et de coopération jeunesse.
- 8. Dans la perspective d'offrir à certains jeunes des régions une alternative à l'exode par la voie de projets de mobilité qui prennent appui dans leur milieu, faciliter la mise en œuvre de projets conjoints des organismes de mobilité jeunesse avec les régions en mettant notamment à profit des collaborations avec les Conférences régionales des élus et plus spécifiquement, le réseau des Carrefours jeunesse-emploi.
- 9. En ce qui concerne plus précisément l'offre d'un support tangible et immédiat à la stratégie d'action jeunesse du gouvernement, restaurer le Fonds jeunesse; dans l'esprit de promouvoir et soutenir la mobilité jeunesse, et afin de répondre à la demande des jeunes chercheurs d'emplois, y aménager, en outre, un volet international dans le but de supporter des projets de stages à l'étranger.